

**Commune d'Adé** (65100 – Hautes-Pyrénées)

**Vie locale 2018 - Semaine 17**

**Vendredi 27 avril**

*Comme les années précédentes, au fil des semaines, cette chronique essaiera d'annoncer puis, à l'occasion, relater les différentes manifestations qui animent la vie du village. Par la même occasion, voulons également ici aussi encourager tous les bénévoles des différentes associations locales qui y contribuent...*

**► ADÉ : Avec Les Exquis Mots**

**La musique et les Exquis Mots :  
c'est une histoire d'Amouuur !**



La musique, jeudi dernier, en répétition, a pris une importance prépondérante car ...

le coach avait décidé de cibler **les scènes et les instants musicaux**.

En conséquence,

les comédiens se sont, tour à tour, jaugés et évalués sur les morceaux musicaux, avec leur propre interprétation de circonstance.

Nous avons ainsi assisté à

une espèce de **tremplin d'artistes**. Candidats se succédant sur scène afin de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Par solidarité, aussi,

chacun s'est exercé, ou sacrifié, afin d'explorer le champ des interprétations et ainsi aider à creuser pour ses camarades, des idées nouvelles de mise en scène.

Au final,

ces exercices de cabaret ont pompé un tant soit peu la grande énergie initiale des comédiens, sans qu'ils s'en rendent compte.

## L'une, Tartine,

devait téléphoner... en étant muette, la musique se chargeant de faire le reste.



## Les 2 autres, Bill et Géa,

devaient exécuter une chorégraphie harmonieuse, tout en imitant une chanteuse aux longs cheveux, kitch et célèbre.



## Quant aux autres, Arc, En-riz et Vrairo

Ils devaient exécuter une marche de défilé militaire ... sans se marcher dessus, en entrée, puis sortie de scène.



***La musique, jeudi dernier, en répétition, a pris une importance prépondérante...***

***En avant la musique !***

***M. G.***

## ► **ADÉ : à propos de la déviation de la RN21**

### *La déviation d'Adé et de Lourdes*

La déviation d'Adé, si elle se réalise un jour, devrait coûter beaucoup plus cher aux contribuables que prévu initialement. En 2010, le projet avait été contractualisé sur la base de 30 M€.

Trois ans plus tard, compte tenu de nouvelles contraintes techniques, l'État demande une rallonge budgétaire de 10 M€. Le budget passe alors 30 M€ à 40 M€ en 2013. Mais en 2016, un nouveau surcoût intervient, faisant passer la facture de 40 M€ à 62 à 68 M€ à cause de nouvelles contraintes techniques et

environnementales. Un éperon rocheux avec la présence d'amiante naturelle a été identifié sur le contournement d'Adé et le franchissement de la zone humide de Saux, « protégée », à l'entrée de Lourdes, pose aussi problème. Les services de l'État ont mis en avant la nécessité de réaliser un pont de 115 m de long et de 20 m de large, d'un coût de 8 à



9 M€, pour franchir la zone humide de Saux. Un surcoût insupportable pour le président du conseil départemental Michel Pélieu qui ne veut pas aller

au-delà de 40 M€, sachant que la région et le département financent chacun 27,5 % du coût des travaux d'une route nationale. Pour le contribuable, là aussi, la facture risque d'être salée, sans compter les études qui ont déjà été engagées : plusieurs centaines de milliers d'euros ont été inscrites au contrat de plan État-région 2015-2020.

D'autant que le projet a été remis aux calendes grecques, le président du conseil départemental ayant demandé à l'État de revoir sa copie totalement « pour trouver une solution plus compatible avec les contraintes budgétaires de l'État et des collectivités ». Cette fois-ci avec la volonté d'être soucieux des deniers publics.

**Article paru dans la presse quotidienne le 26/04/2018**